

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAUREVILLE **JEUDI 13 AVRIL 2017**

Présents : Mmes BERTHIER Béatrice, VALETTE Blandine, PAYRASTRE Elisabeth (procuration de M. MENDEZ Laurent),

MM. CROUX Christian (procuration de M. GLEISES Alain), CODECCO Didier, CANDELOTTO Christophe, DERAMOND Sébastien, PAGES Gaston.

Absents excusés : MM. GLEISES Alain (procuration à M. CROUX Christian), MENDEZ Laurent (procuration à Mme PAYRASTRE Elisabeth).

Monsieur le Maire ouvre la séance.

M. DERAMOND Sébastien est élu secrétaire de séance.

PREPARATION DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Le Conseil Municipal procède à l'organisation des scrutins du 23 avril et du 07 mai 2017 et fixe les permanences.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2016.

Monsieur le Maire quitte la séance et Madame VALETTE prend la présidence pour le vote.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité le Compte Administratif 2016 qui se présente comme suit :

<i>Dépenses Fonctionnement</i>	<i>Recettes Fonctionnement</i>
130 411, 61 €	139 114, 72 €
<i>Dépenses Investissement</i>	<i>Recettes Investissement</i>
61 482, 75 €	35 063, 65 €
RAR 1 914 €	RAR 10 00 €

2017-19 DELIBERATION AFFECTATION DE RESLUTAT

Affectation de Résultat 2016

Résultat Fonctionnement : + 8 703, 11 €

Résultat Investissement : - 26 419, 10 €

Report exercice 2015

Recettes Fonctionnement + 72 248, 78 €

Recettes Investissement + 37 917, 78 €

Report de Fonctionnement : + 80 951, 89 €

Report d'Investissement : + 11 498, 08 €

RAR : + 8 086, 00 €

COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 2016

Les membres du CCAS valide le compte administratif 2016 :

Excédent de Fonctionnement : 322, 78 €

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Compte de Gestion communal et le Compte de Gestion CCAS.

2017-20 DELIBERATION AFFECTATION DE RESLUTAT

Affectation de Résultat CCAS 2016

Résultat Fonctionnement : + 322, 78 €

2016-21 DELIBERATION TAUX IMPOSITION 2017

Après proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide le maintien des taux d'imposition communaux comme suit :

Taxe d'Habitation : 8, 10 %

Taxe Foncier Bâti : 7, 00 %

Taxe Foncier Non Bâti : 48, 50 %

BUDGET PRIMITIF 2017

Le Conseil Municipal valide le Budget Primitif 2017, qui se présente comme suit :

Dépenses Fonctionnement

206 491 €

Dépenses Investissement

32 741 €

Recettes Fonctionnement

206 491 €

Recettes Investissement

32 741 €

Le budget du CCAS 2017 est approuvé par les membres : résultat reporté 322 € et dépense de secours 322 €.

Le Conseil Municipal ayant voté la dissolution du CCAS, le budget 2017 est le dernier à être présenté. La somme sera inscrite au Budget Communal.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil d'une formation proposée par l'ATD « plan communal de sauvegarde » organisée le 21 avril.

La journée citoyenne aura lieu le samedi 20 mai 2017.

Un dépôt sauvage d'ordures a été constaté au niveau du lac.

Le point de collecte des ordures « En Bordis » a été détérioré.

Le repas des aînés aura bien lieu le dimanche 26 novembre 2017 avec le traiteur Beaute.

Le secrétariat de la mairie sera fermé le vendredi 14 avril 2017.

Le prochain conseil aura lieu le 04 mai 2017.

REUNIONS INTERCOMMUNALES

Présentation de la réunion PETR Pays Lauragais.

SIPOM : le prix de traitement des ordures ménagères sera de 140 € (au lieu de 120 €)/tonne.

SIEMN31

La séance est levée à 22 H 30.